

Protocole

Intervention clinique – TAP

Joint à ce protocole et disponible sur le site Web <https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicaire-nationalespu/covid-19>, vous trouverez les protocoles spécifiques à la MRSI, soit :

- ACR Pandémie
- ACR MRSI
- MED 8 MRSI
- REA 9 MRSI
- TECH 10 COVID-19

Rappel

À l'arrivée au chevet

- Demeurer à deux mètres du patient si possible et lorsque des soins immédiats ne sont pas requis;
- Identifier la plainte principale;
- Identifier ou confirmer si le patient présente une suspicion de MRSI-COVID-19
- Si le patient présente une suspicion de MRSI :
 - Revêtir l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié comme précisé plus haut;
 - Faire porter un masque chirurgical au patient, s'il le tolère et s'il ne requiert pas d'oxygène à haute concentration

Considération clinique

- Pas de masque de poche;
- Pas de nébulisation;
- Pas d'assistance respiratoire;
- L'assistance ventilatoire à P ou à U avec Oxylator **OU** ballon-masque **ET** un filtre « Stérivent »;
- Minimiser la formation d'aérosol ne veut pas dire ne faire aucune intervention, mais les faire avec un EPI **ET** avec le système de ventilation (extracteur d'air) du véhicule ambulancier au maximum;
- Oxygénation au plus bas, débit d'oxygène nécessaire pour saturation de plus de 94 %, maximum de 5 L/minute;
- Pas d'oxygène si saturation ≥ 94 % même si dyspnée objectivée;
- Éviter l'administration intranasale de médication, les voies sous-cutanées ou intramusculaires sont à privilégier selon le protocole.

Au transfert dans l'ambulance

- Fermer la cloison entre le module de soins et la cabine;
- Activer le système de ventilation (extracteur d'air) du véhicule ambulancier à la vitesse maximale;

- Le conducteur doit :
 - a. Retirer tous les équipements de protection (le masque et la protection oculaire peut être gardé) dans l'ordre suivant : gants, blouse, faire une hygiène des mains,
 - b. Disposer les équipements de protection souillés de façon sécuritaire,
 - c. Faire une désinfection des mains avant de manipuler les équipements de conduite,
- Le préposé garde l'ensemble des équipements de protection pour la durée du transport.

Transfert au centre hospitalier (CH) Avant l'arrivée au CH

Aviser le CH de votre arrivée (10-10) avec un patient présentant une MRSI selon le protocole de préavis habituel. Si l'instabilité justifie une salle de choc, en aviser le personnel soignant à l'avance par une demande spécifique. Après explication explicite, le patient y est dirigé lors de l'arrivée au centre hospitalier.

Il est à noter que le personnel médical du centre receveur peut préférer qu'on dirige le patient dans un autre endroit que la salle de choc habituelle afin de procéder à une prise en charge immédiate. Cela est laissé à leur discrétion.

À l'arrivée au CH

Dès l'arrivée, peu importe la gravité du cas, le conducteur doit aller aviser l'infirmière que le patient amené présente une suspicion de MRSI.

Respecter les consignes du centre hospitalier, incluant l'interruption du massage cardiaque durant le déplacement vers la salle de codes pour éviter de projeter des aérosols dans des zones non prévues à cette fin.

Remise en service

Disposition des équipements contaminés : les blouses, les gants, les masques et les protections oculaires (lunettes ou visière) sont enlevés à l'urgence et désinfectés et/ou jetés, si à usage unique, dans un endroit approprié au centre hospitalier. Les lunettes de protection sont désinfectées de façon appropriée. La literie utilisée sera disposée selon les politiques de l'entreprise ambulancière

Désinfection du véhicule ambulancier

- Les surfaces environnementales du cabinet de soins ayant pu être souillées par des sécrétions du patient et le matériel utilisé non jetable sont désinfectées, comme le prévoit la procédure de désinfection des équipements contaminés;
- Le port des gants, du masque, de la blouse anti-éclaboussures et la protection oculaire sont requis lors de la désinfection du véhicule;
- Rapporter l'évènement au supérieur immédiat par voie de rapport écrit ou verbal, selon le mécanisme établi à l'intérieur de l'entreprise ambulancière.

ANNEXE 1 – Rappel des principes en prévention des infections

En fonction de la situation et de son urgence, le TAP ou PR qui n'a pas de « contact étroit » avec le patient devrait manipuler le matériel afin d'éviter toute contamination inutile.

Lavage des mains*

- Avant et après tout contact avec un patient;
- Après tout contact avec un liquide biologique, sécrétion ou excrétion;
- Après tout contact avec un objet connu ou considéré contaminé avec des sécrétions respiratoires (ex. : inhalateur, masque, papier mouchoir, équipement de gestion des voies respiratoires);
- Avant et après le port de gants;
- Pour l'intervenant qui conduit le véhicule ambulancier, après le retrait de ses gants et des autres équipements de protection, avant de se mettre au volant.

*Si le lavage des mains traditionnel n'est pas possible, utiliser un savon antimicrobien ou un antiseptique à base d'alcool à 60 % ou plus.

Port de gants

- Les gants doivent être portés en plus du lavage des mains;
- Les gants doivent être changés entre chaque patient;
- Les gants doivent être changés lorsque souillés;
- Les gants doivent être mis en juste avant le contact avec le patient et enlevés le plus tôt possible afin d'éviter de contaminer l'environnement de travail (ambulance et matériel médical).

Port du masque chirurgical et du masque N-95

- Lorsqu'indiqué comme précisé au début du protocole, le masque de procédure doit être porté en tout temps par les intervenants;
- Le masque N-95 approprié et bien ajusté doit être porté par les TAP ou le PR lors de suspicion d'une MRSI COVID-19 ou lors de procédures générant des aérosols (un test d'étanchéité doit être fait par le travailleur lors de la mise en place du masque.
- Le masque doit être porté de façon à ce que l'espace entre la peau et l'armature du masque soit absent;
- Faire porter un masque de procédure au patient ou confirmé de MRSI-COVID-19, si toléré et si oxygène à haute concentration non requis;
- Retirer le masque en le manipulant seulement par les élastiques.

Port de protection oculaire

- Le port de protection oculaire (lunettes de protection ou visière) est nécessaire lors du port du masque de procédure ou du N-95 ou lors de tout risque d'éclaboussures; il est aussi requis lors du nettoyage du véhicule.

Port de blouse

- Le port d'une blouse anti-éclaboussure est nécessaire si présence de symptômes infectieux, si on envisage un risque de contact avec des liquides corporels du patient (ex. : vomissements, selles, crachats, etc.) avec des objets ou des surfaces contaminées dans l'environnement de travail (sur la scène et dans l'ambulance); le port de la blouse est aussi requis lors de suspicion d'une MRSI-COVID-19;
- Enlever la blouse dès que possible pour éviter de contaminer l'environnement et en disposer de manière appropriée (voir Procédure sur la manipulation et l'élimination des équipements contaminés plus bas).

Procédure sur la manipulation et l'élimination des équipements contaminés

- Utiliser des équipements à usage unique, si possible;
- EN TOUT TEMPS, les ballons-masques de type SMART BAG jetables « single use only » doivent être jetés après usage, qu'il y ait contamination grossière ou non;
- Si les équipements à usage unique ne sont pas disponibles, ces équipements utilisés doivent être nettoyés et désinfectés adéquatement (voir Procédure de désinfection des équipements contaminés plus bas);
- Disposer de la literie souillée dans un sac prévu à cette fin et en disposer à l'endroit approprié à l'urgence (demandé au personnel médical de l'urgence) ou selon les procédures de l'entreprise ambulancière;
- Disposer des coupants-tranchants dans les contenants sécuritaires (biorisque) prévus à cet effet;
- Disposer des déchets biomédicaux dans des sacs et contenants appropriés prévus à cette fin.

Procédure de désinfection des équipements contaminés

- Les équipements respiratoires doivent être désinfectés avec un désinfectant de haut niveau selon les recommandations des manufacturiers;
- Nettoyer les surfaces environnementales avec un désinfectant pour usage hospitalier et suivre les recommandations du fabricant.